



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-POS-139

Déposé le : 30.04.19

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour une prise en charge des camps et sorties scolaires

Texte déposé

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier la possibilité de modifier la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire) pour que le canton prenne en charge la reprise du financement par les parents des frais liés aux camps, courses d'école et voyages d'études.

Commentaire(s)

Suite à l'arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017, les camps et excursions scolaires, s'ils sont obligatoires, doivent être gratuits pour les parents, si ce n'est le coût de l'alimentation qui peut être facturé.

Dans sa réponse à l'interpellation 18_INT_104 relative à cette problématique, le Conseil d'Etat fait plusieurs constats :

- La LEO prévoit à son art. 132 lit. f que les communes prennent en charge les frais en lien avec les camps, courses d'école et voyages d'études, sans les charges salariales des enseignants et accompagnants ;

- L'Etat participe à ces frais en subventionnant les camps sportifs scolaires à raison de 2 fr. 20 par enfant / jour, sur la base du règlement d'application de la loi sur l'enseignement physique et le sport (RLEPS) ;
- La reprise du financement des parents par les communes leur coûtera environ 3,7 millions de francs pour l'ensemble des camps et excursions scolaires.

Les camps sportifs, camps d'été, sorties culturelles ou courses d'école sont extrêmement importants pour la cohésion d'une classe, la socialisation et l'intégration. Les souvenirs de ces moments restent souvent, pour les élèves, les meilleurs de leur scolarité ; c'est aussi le partage de moments conviviaux avec son enseignant.e et ses camarades. Enfin, c'est la possibilité de découvrir des activités que les élèves ne feraient pas avec leur famille.

En mettant à la charge des communes la reprise du financement par les parents des camps et autres sorties scolaires, le risque est grand d'avoir des disparités entre les communes s'agissant de l'offre de ces activités. Cela se ferait au détriment des élèves et de l'égalité.

Conclusions

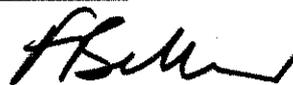
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

- | | |
|---|---|
| (a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures | X |
| (b) renvoi à une commission sans 20 signatures | ☐ |
| (c) prise en considération immédiate | ☐ |

Nom et prénom de l'auteur :

Bettschart-Narbel, Florence

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh

Aschwanden Sergei 

Attinger Doepper Claire

Baehler Bech Anne

Balet Stéphane

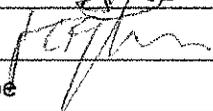
Baux Céline

Berthoud Alexandre

Betschart Anne Sophie

Bettschart-Narbel Florence

Bezençon Jean-Luc 

Blanc Mathieu 

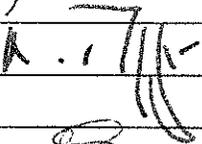
Bolay Guy-Philippe

Botteron Anne-Laure

Bouverat Arnaud

Bovay Alain 

Buclin Hadrien

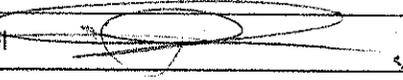
Buffat Marc-Olivier 

Butera Sonya

Byrne Garelli Josephine 

Cachin Jean-François 

Cardinaux François

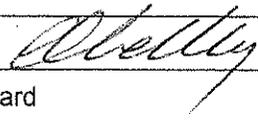
Carrard Jean-Daniel 

Carvalho Carine

Chapuisat Jean-François

Cherbuin Amélie

Cherubini Alberto

Chevalley Christine 

Chevalley Jean-Bernard

Chevalley Jean-Rémy

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clerc Aurélien

Cornamusaz Philippe 

Courdesse Régis

Cretegnny Laurence

Croci Torti Nicolas 

Cuendet Schmidt Muriel

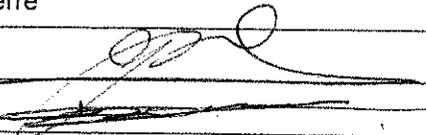
Cuérel Julien

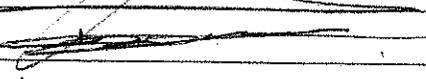
Deillon Fabien

Démétriades Alexandre

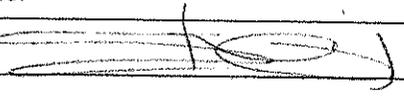
Desarzens Eliane

Dessemontet Pierre

Devaud Grégory 

Develey Daniel 

Dolivo Jean-Michel

Dubois Carole 

Dubois Thierry

Ducommun Philippe

Dupontet Aline

Durussel José

Echenard Cédric

Epars Olivier

Evéquozy Séverine

Favrod Pierre Alain

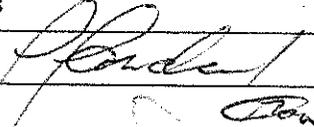
Ferrari Yves

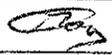
Freymond Isabelle

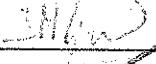
Freymond Sylvain

Fuchs Circé

Gander Hugues

Gaudard Guy 

Gay Maurice 

Genton Jean-Marc 

Germain Philippe 

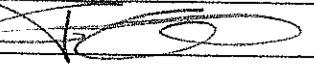
Gfeller Olivier

Glardon Jean-Claude

Glauser Nicolas

Glauser Krug Sabine

Glavyre Yann

Gross Florence 

Induni Valérie

Jaccard Nathalie

Jaccoud Jessica

Jaques Vincent

Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre